

De la morale à l'éthique ...et à la déontologie

Les rapports entre Ethique, Morale, et déontologie

On trouve chez Kant deux termes philosophiques qui définissent avec précision les usages non philosophiques et contemporains des deux concepts :

La morale est un *impératif catégorique*.

L'éthique est un *impératif hypothétique*.

Cette distinction est d'importance :

Ou l'action est déterminée par un impératif inconditionné qui s'impose de façon catégorique : la conscience agit alors par devoir. **Il s'agit de morale.**

Ou l'action est déterminée par une hypothèse qui lui impose un comportement. **Il s'agit de ce qu'on appelle l'éthique.**

Dans l'usage courant en français, les deux termes **de morale et d'éthique** sont souvent pris comme des synonymes.

Nous pourrions par exemple dire **que la morale** qualifie plutôt ce que l'on rencontre dans les *mœurs*.

Le mot *éthique*, par contre sera employé pour discriminer de manière plus nette et surtout plus consciente, ce que nous considérons comme étant bon et mauvais.

« **la morale c'est** le discours normatif qui porte sur le Bien et le Mal considérés comme valeurs absolues (ou transcendantes selon les cas), alors **que l'éthique c'est** le discours normatif qui porte sur le bon et le mauvais considérés comme valeurs relatives et immanentes ».

C'est au nom de la morale que l'on dira c'est bien, ou c'est mal.

C'est le propre du jugement moral. Et soudain **surgit l'éthique** autour des années 1985 en France . Pourquoi l'éthique en plus de la morale ?

Parce que l'éthique cherche à être un discours technique, l'éthique s'origine autour d'une réflexion . « **Que faire pour bien faire** » ? Il s'agit là d'une décision à prendre .

Donc si la morale est un impératif catégorique (sic), l'éthique est un impératif hypothétique . cette distinction est importante. Ou l'action est conditionnée par un impératif il s'agit alors de morale, ou , l'action est déterminé par une hypothèse qui impose un comportement et là il s'agit d'éthique.

La notion d'éthique présente sous la forme traditionnelle de valeurs et d'idéaux humanistes se retrouve là limitée à une quête de vérité, un savoir cautionnant une recherche-action et cela vient fausser le débat.

L'éthique est animée par des valeurs celles du respect, de la réciprocité, de la sollicitude pour autrui.

L'éthique qui détermine un certain nombre de jugements sur l'acte n'est pas seulement un système de règles qui évalue des conduites même si c'est soutenu par un discours rempli de bonnes intentions.

En consultant « les commentaires du code de déontologie médicale (Edition 96 rédigé par le Conseil national de l'ordre des médecins) on lit à la première page de l'introduction cette indication :

« C'est en 1825 que le mot **déontologie** apparaît la première fois en langue française dans la traduction de l'ouvrage du philosophe utilitaire anglais Jeremy Bentham intitulé : *l'essai sur la nomenclature et la classification des principales branches d'Art et Science*. Il écrit : « L'éthique a reçu le nom plus expressif de déontologie » .

Aujourd'hui, **la déontologie** rassemble les éléments d'un discours sur les devoirs .la déontologie médicale sert de guide aux médecins dans leur pratique quotidienne aux services des patients et de référence aux instances juridictionnelles de l'ordre des médecins .

L'ordre des médecins a été créé par l'état par ordonnance du 26 septembre 1945. L'ordre a le droit et le devoir d'éclairer, de juger et de condamner les manquements par sa juridiction disciplinaire . A ce jour, l'ordre des kinésithérapeute vient de naître le 05 juillet 2006 a été officiellement installé par monsieur Xavier BERTRAND Ministre de la santé et des solidarités le 07 septembre 2006, dont les grands axes de la politique définis par Jean-Paul DAVID : garantir la qualité des soins, lutter contre l'exercice illégal et promouvoir la profession .

En conclusion à cette partie je dirais qu'il apparaît juste de dire que le code de déontologie , est un cadre de référence pour la réflexion **de l'éthique** de la kinésithérapie.

La réflexion éthique est une interrogation sur les actes et ou les abstentions, que nous avons à réaliser et ou à refuser de pratiquer dans l'exercice de notre profession .

L'éthique et l'enfant

(1)Il existe un « texte » définissant une association loi 1901 « **Enfant & éthique** » qui a été créée en lien avec « **Plaidoyer-Victimes** » (Montréal, 1984) pour défendre les droits de l'enfant (1). Sa référence à l'éthique s'articule avec une approche prioritaire de propositions sur le plan de la judiciarisation pour la protection de l'enfance mais aussi la recherche de critères pour défendre et protéger l'enfant et la participation de l'enfant aux décisions qui le concernent, dans son intérêt .

Mais qu'entend-on par intérêt supérieur de l'enfant ?

Les personnes en situation de fragilité ou de vulnérabilité **et les enfants particulièrement** sont parfois considérés comme exclus de cette dynamique de participation au cours de l'interrogatoire clinique. Leur droit à participer à des réponses, à des explications à des décisions qui les concernent n'est souvent pas respecté, parce qu'on les pense incapables d'être acteurs dans leur vie.

Or, toute décision prise pour autrui doit être portée par le respect **de sa liberté** et par sa capacité à être sujet constructeur d'un avenir, qu'il soit familial, scolaire social et ou médical.

Croire en lui qui est le principal acteur sans perdre de vue la réalité, sans omettre « la relation systémique », famille, fratrie, enseignants et autres personnes qui gravitent autour de l'enfant et décider non pas pour lui, **mais avec lui**, dans la perspective d'un possible engagement véritablement dans une posture éthique.

Ce « **texte** » centré sur l'enfant vient rappeler que l'approche culturelle dominée par une certaine idéalisation des parents, avec cette notion du maintien du lien familial à tout prix, peut être dangereuse dans certaines situations très difficiles.

Nous serions effectivement à côté du sujet si nous ne parlions pas de ce fonctionnement qui souvent protège plus l'idée de famille que l'intérêt voire, dans certains cas la survie de certains enfants en danger.

« Mais vouloir généraliser et légaliser un système de valeurs pour donner une traduction et une réponse à ce dysfonctionnement inadmissible, ne peut que camoufler les enjeux d'une réflexion éthique qui là aurait pu prendre tout son sens.

L'absence de débat fondamental sur les contradictions, les paradoxes et plus généralement l'action de ce secteur de la protection de l'enfance, avec les professionnels concernés, peut entraîner des généralisations abusives mais surtout permettre à certains qui ne sont pas dans des enjeux de soins de se réapproprier ces mesures à d'autres fins ».

Les mots « **recherche** », « **évaluation** », « **études longitudinales** », « **critères** » « **experts** » reviennent régulièrement, se retrouvent dans les textes, traitant de « **l'enfant et l'éthique** » et même si ils sont dans l'air du temps de tout écrit qui se veut une caution scientifique, ils sont à manier dans le contexte actuel avec la plus grande prudence.

L'évaluation était une « **vertu** » naturelle liée à la **déontologie et à l'éthique** dans le sens d'une responsabilité et de la nécessité de rendre des comptes.

C'est devenu actuellement un impératif comptable, un postulat, une démarche qui ne dépend plus des professionnels et qui est devenu un outil de maîtrise, de mise aux normes n'appelant pas de critiques.

Ces documents veulent se référer à des valeurs, mais cela ne suffit pas à leur donner consistance et comme pour tout discours tout dépend de qui le tient, pour quel usage et avec quelles évaluations.

A prétendre « **savoir et vouloir** » **le bien de l'enfant**, c'est aussi le tenir à merci sans garantie face aux pernicieuses perversions des discours qui sont toujours sous le sceau du bien-être et du progrès... A vouloir trop protéger ne met t-on pas en danger ?

Cette réflexion prend d'autant plus de sens qu'elle s'inscrit dans un contexte d'évaluations, d'experts en tout genre, ne sachant plus qu'évaluer, qui propose des rapports de préventions dangereux totalement en symbiose avec la dominante sécuritaire ambiante.

Tout cela sous le couvert d'un **pseudo scientisme** qui atteste de sa capacité à modifier les discours en fonction des demandes.

On risque en laissant ce document tel quel de retrouver des « **prédateurs** » à tous les coins de rue... et dans toutes les corporations où sont les enfants.

Le sujet est trop important pour ne pas s'arrêter sur la valeur des mots et les risques qui en découlent.

À trop vouloir **généraliser des situations inacceptables** ne risque t-on pas des dérives

dangereuses ?

Ne pas prendre en compte le contexte actuel **de risque zéro** et de priorité sécuritaire n'allons nous pas apporter des cautions à des discours nocifs ?.

Il est urgent que ce sujet soit travaillé, élaboré avec tous les professionnels concernés pour arrêter des situations **de violences extrêmes** et surtout la non prise en compte des maltraitements psychiques graves.

Le kinésithérapeute face à l'enfant .

L'enfant n'est jamais seul, Winnicot a écrit « un nourrisson n'existe pas sans sa mère».

On peut dire de la même façon « un enfant seul, n'existe pas » ! Il y a autour de lui quantité de gens, père, mère, fratrie, famille recomposée, grands-parents, gardiennes, et autres personnes assimilées à la famille, enseignants, médecins, para-médicaux etc... tous ces gens font partie de l'environnement de l'enfant, ce qui veut dire, que lorsqu'on a en face de soi un enfant avec son parent il faut « **penser** », « **analyser** » et tenir compte de son environnement. C'est « **la relation systémique** » dont on doit tenir compte dans notre démarche avec l'enfant pour le soigner, s'adresser à lui, **personnage clé**, et le considérer comme tel.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature, mais un jour il deviendra adulte.

« Cet aphorisme nous rappelle, que les conséquences des pathologies comme celles des traitements seront supportés à l'âge adulte »

C'est un être à part et il doit être traité comme tel ».

Lucile POUMARAT

A lire :Elie WIESEL Philosophe et Prix Nobel de la Paix « *Je ne lutte pas contre le mal, mais contre l'indifférence au mal* » .Auteur de « *Un désir fou de danser* »

(1) **Marc Maximin** « Enfant et éthique », 60, rue de Domrémy, 75013 Paris.

« Certificats de l'institut éthique et soins hospitaliers ».

Département de recherche en éthique, Université Paris –Sud 11.Hôpital Saint-Louis.

1, Rue Claude Vellefaux 75010 PARIS

Té : 01 44 84 17 84 .

Courriel : formation.ethique @sls.aphap.fr

Site internet <http://www.espace-ethique.org>

Contact : Secrétariat-conseil pédagogique : M Patrice DUBOSC

Coordinatrice des formations : Mme Virginie PONELLE